

Monsieur H.-P. Guilbert PDG du Groupe Dauphiné Libéré

Veurey, le 2 décembre 2003

Monsieur le Président,

Concernant le service Laborantins, dans l'Accord Global de Modernisation signé le 5 juillet 2002 il est clairement précisé que:

- Dès qu'un centre est équipé, et dès que la photo argentique est marginalisée (moins de 12 films argentiques à développer par jour), le développement et la numérisation de l'argentique sont centralisés au siège de Veurey. (p.26)
- Dès la première mutation d'un laborantin à Veurey, ces personnels et leur charge de travail, telle que définie précédemment, rejoindront PSE et adopteront le statut « ouvrier du Livre » et le plan de carrière de la Compogravure. (p.27)

Du fait de la « fermeture » du labo de Chambéry, nous vous demandons de procéder sans attendre à la création du service Labo photo de PSE ainsi qu'à la mutation des salariés concernés aujourd'hui.

De la même manière et dans le respect de nos accords, l'ensemble des salariés présents aujourd'hui au labo photo de Veurey doivent changer de société, statut et plan de carrière.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'expression de nos sincères salutations.

Daniel Cappadoro Secrétaire Général Filpac-CGT Dauphiné Libéré

Copie: Affichage